

## ANNEXE 1

### Règlements et directives de la Parade

1. Tous les chars allégoriques (max 40 pieds) doivent être décorés de façon appropriée pour la Fête nationale sur le thème « Retrouvons-nous à la belle étoile! »;
2. Seule la musique en lien avec la Fête Nationale doit être jouée ou chantée sur les Chars;
3. En tout temps la distanciation entre les véhicules devra être respectée. Vous devez suivre le cortège et ne pas arrêter;
4. Il est interdit de dépasser les autres chars allégoriques;
5. Vous devez respecter la limite de vitesse de la parade qui est d'environ 10 km à l'heure;
6. Vous devez respecter l'ordre qui vous a été assignée;
7. Il est obligatoire de suivre le tracé qui vous a été fourni;
8. Il pourrait arriver que les pompiers doivent partir à cause d'un appel, si c'est le cas, vous devez vous tasser à droite pour les laisser passer. La parade se poursuivra par la suite.
9. À l'approche d'autres véhicules d'urgence comme l'ambulance ou la police, même consigne, vous devez vous tasser à droite pour les laisser passer. La parade se poursuivra par la suite.
10. Le conducteur d'un véhicule ou d'un camion remorque doit rester vigilant et surveiller les espaces sur et autour de son véhicule afin de pas mettre les gens en danger;
11. Des directives supplémentaires, relatives au bon déroulement du défilé, vous seront données sur place par l'équipe de sécurité de la Parade;
12. Le non-respect des règlements de la Parade peut entraîner l'interdiction de participer;
13. Seul les résidents et entreprises de Sainte-Justine sont autorisés à participer.

### Chars allégoriques et véhicules

1. Tout affichage à connotation de violence ou vulgaire est interdit.
2. Tous les conducteurs doivent avoir un permis de conduire valide, une assurance appropriée et respecter les règles et le code de la sécurité routière;
3. Sur les Chars allégoriques ayant des participants (es), veuillez prévoir des barrières tout autour de celui-ci (garde de corps de sécurité). Ces participants (es) devront rester en place pendant la durée du défilé et (s'il y a lieu) les adultes doivent surveiller les enfants qui s'y trouvent;
4. Il est strictement interdit de se tenir dans la pelle d'un tracteur ou sur la barre d'attelage arrière. Les participants doivent être sur la plateforme ou la remorque;
5. Le niveau sonore de la musique doit être ajusté pour ne pas nuire aux véhicules avant et derrière qui ont aussi de la musique.

### Directives pour le départ de la Parade (endroit prévu pour le départ)

1. Une fois la période d'inscription terminée, le comité acheminera les détails techniques (point de départ, horaire etc.) par courriel à tous les participants.
2. En cas pluie abondante, la Parade sera annulée
3. À votre arrivée, une personne vous donne les consignes à respecter et votre numéro de stationnement;
4. Seuls les Chars allégoriques et les véhicules de soutien seront permis au départ de la parade;
5. L'espacement exigé entre les Chars doit être respecté tout le long du parcours pour assurer la sécurité des participants (es).

### Renseignements additionnels

Si nous apportons des changements ou une mise à jour à l'itinéraire de la parade, nous vous informerons dès que possible.

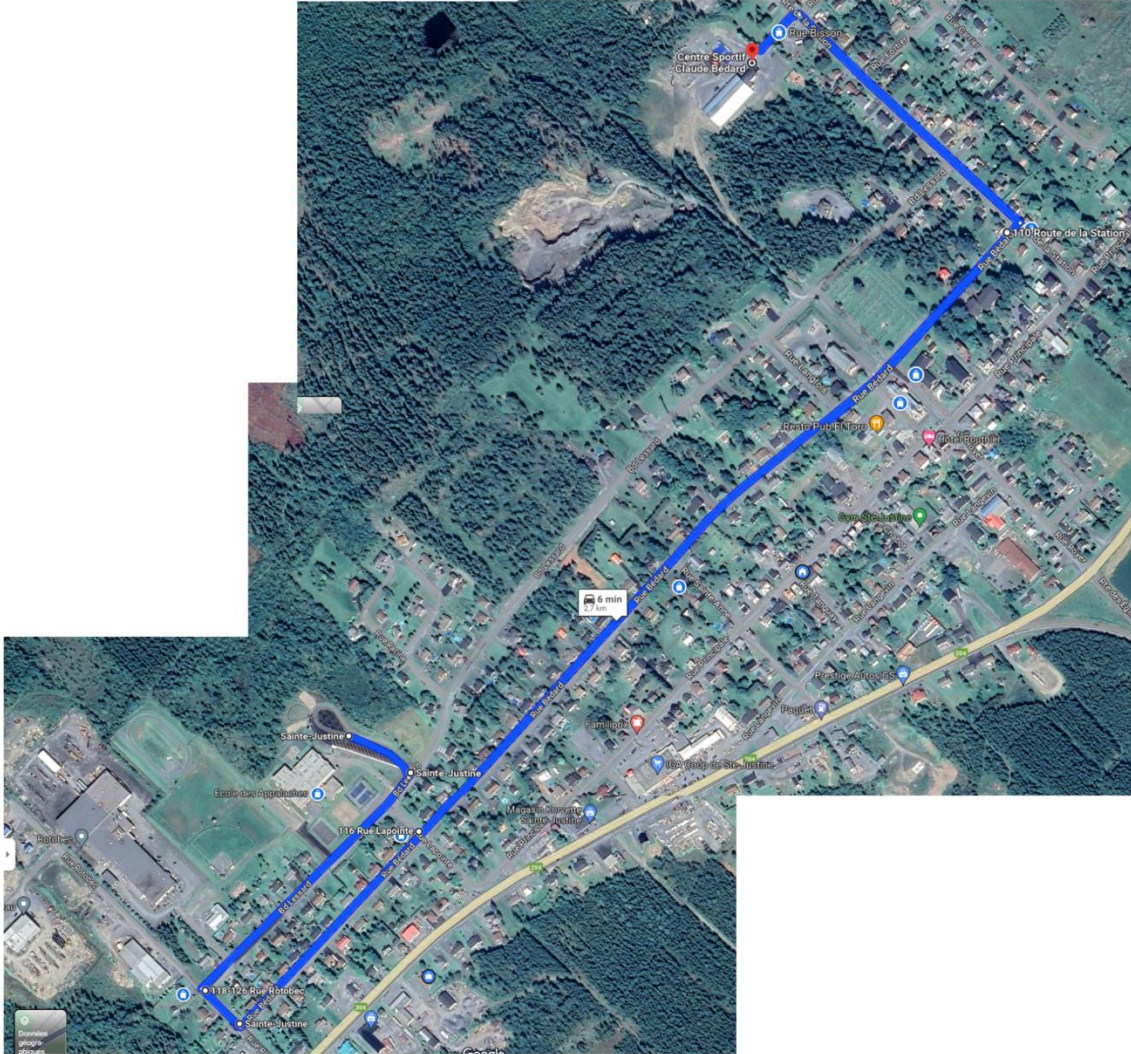
L'ordre des Chars allégoriques est établi par le comité.

Pour toutes informations veuillez écrire à : [loisirs@stejustine.net](mailto:loisirs@stejustine.net) ou téléphoner au (418) 383-5397 poste 1226. Nous vous rappellerons dans les plus brefs délais.

La Parade est une activité organisée par le comité des Loisirs de Sainte-Justine.

## ANNEXE 2

### Trajet de la Parade



### PARCOURS DÉTAILLÉ

Départ du stationnement de l'École des Appalaches  
Cliquez sur le lien suivant pour l'itinéraire exact sur Google Maps

<https://maps.app.goo.gl/KZxvQoYxs5qpWprs9>